



Numéro 111  
20 sept. 2017



### COLZA :

- Ravageurs

### CEREALES D'HIVER :

- éviter les semis trop précoces

### QUALITE DE PULVERISATION

- Rendez-vous technique

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 34 du 19 septembre 2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD  
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66  
Louise VAN CRANENBROECK  
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

### Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 65  
Fax : 01 64 37 17 08  
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 28/09/16

## COLZA

(stade levée à ¾ feuilles)

### Ravageurs



➤ **Limaces** : activité en progression suite aux averses régulières. Surveillez les semis de fin août - début septembre qui peinent à avancer.

- Seuil indicatif de risque : présence de limaces et dégâts foliaires constatés.
- Stade de sensibilité : de la levée au stade 3 feuilles.

➤ **Altises** : faible activité. Pas de traitement nécessaire pour l'instant. Suivre l'évolution des captures avec le redoux de la semaine à venir.

- Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.
- Stade de sensibilité : de la levée au stade 3 feuilles.

➤ **Pucerons verts** : faible activité. A surveiller avec le retour de journées ensoleillées.

- Seuil indicatif de risque : 20 % des plantes porteuses d'au moins un puceron vert.
- Stade de sensibilité : de la levée au stade 6 feuilles étalées.

➤ **Tenthredès** : Faible activité. Certaines parcelles présentes localement des larves. A surveiller avec l'évolution des températures.

- Seuil indicatif de risque : présence de larves avec plus de 25 % de surface foliaire détruite.
- Stade de sensibilité : jusqu'au stade 6 feuilles étalées.

**Condition d'utilisation des insecticides** : absence de vent, et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

## FAUX-SEMIS AVANT SEMIS DES BLES

### Combiner un dernier faux-semis avec un semis après le 15 octobre sur les parcelles à problèmes

Chaque année les problématiques graminées se font de plus en plus importantes avec des efficacités de moins en moins satisfaisantes des herbicides de sortie hiver.

Pour rappel, la période de levée préférentielle des vulpins et ray-grass se situe entre fin septembre et début octobre. Même si cette année les levées de ces graminées ont été plus précoces lors des faux-semis en interculture, il convient de rester vigilant dans les situations problématiques.

Si le ressuyage des parcelles le permet avec l'arrêt des pluies, un faux semis supplémentaire en début de semaine prochaine devrait être particulièrement efficace. Ce faux-semis est à réaliser 3 semaines avant le semis du blé.

Il sera à combiner avec un semis après la 2<sup>ème</sup> décennie d'octobre pour améliorer la satisfaction des désherbages d'automne.

L'objectif reste de semer sur une parcelle propre sans mettre en difficulté les interventions herbicides d'automne, d'autant plus en situation de résistances aux sulfonilurées ou aux foliaires.

Ces tableaux vous permettent d'organiser vos chantiers de semis et de préparation de semences.

➤ **Dates de semis optimales pour quelques variétés (source : Arvalis, CA77)**

1 <sup>er</sup> oct.	5 oct.	10 oct.	15 oct.	20 oct.	25 oct.	1 <sup>er</sup> nov.	5 nov.	10 nov.
RGT LIBRAVO								
ALLEZ-Y, BAROK, BOREGAR, TRAPEZ								
BERGAMO, KWS DAKOTANA, GRAPELI, MATHEO, TERROIR								
COLLECTOR, DIDEROT, LAURIER, LYRIK, THALYS, GRANAMAX								
AIGLE, LAVOISIER, MUTIC, RGT TEKNO, SOKAL, SALVADOR								
ARKEOS, COMPLICE								
EXPERT, TRIOMPH								
BERMUDE, CHEVIGNON, FRUCTIDOR								
ADVISOR, ALIXAN, AUCKLAND, COMPIL, CAPHORN, Hyking, LG ABSALON, PAKITO, RGT VENEZIO, RONSARD, RUBISKO, SYLLON								
APACHE, DIAMENTO, Hyfi, NEMO, RGT MONDIO								
CREEK								
ALTIGO								
AREZZO, ARMADA, ASCOTT, CALUMET, OREGRAIN, SY MOISSON								
CELLULE, PALEDOR								
DECARTES								
COURTOT, FILON, GALIBIER, GALOPAIN, REBELDE								

Source : Choisir 2017, ARVALIS

➤ **Densité de semis (grains/m<sup>2</sup>) pour les lignées en fonction des types de sol et de la date de semis (source : CA 77, Arvalis)**

	Du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre		Du 20 octobre au 5 novembre		Du 10 au 20 nov.	A partir du 20 nov.
	bonnes conditions	préparation difficile	bonnes conditions	préparation difficile		
Limons et limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi-profonds Limons calcaires profonds et semi-profonds	180-220	200-240	220-250	240-280	290-320	320-360
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-250	240-280	250-280	280-300	315-340	340-370
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, argiles	250-300	280-330	300-330	330-350	360-390	390-420
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	240-280	280-330	280-300	320-380	390-420	420-430
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	280-330	290-340	300-350	330-400	390-420	420-430

**Hybrides** : ne pas dépasser 150 grains/m<sup>2</sup>, pour des raisons de capacité de tallage et de coût de la semence.

(Extrait du Guide Culture Info.plaine, Interventions d'automne page 56)

## ESCOURGEON – ORGE D'HIVER

### Semis

#### Dates de semis optimales pour quelques variétés

		Dès le 1 <sup>er</sup> octobre	Dès le 5 octobre	Dès le 10 octobre
Brassicoles	2 rangs	Chrono	Calypso	Salamandre
	6 rangs	VOYEL	AMISTAR, CASINO, ETINCEL, ISOCEL, PASSSEREL, PIXEL	
Fourragères	2 rangs	KWS Glacier		
	6 rangs	VOLUME	MANGOO, TATOO, TEKTOO	ABONDANCE, CHAMPIE, TOUAREG

#### Densité de semis (grains/m<sup>2</sup>) (source : CA77, Arvalis)

	Escourgeon Semis du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre		Orge à 2 rangs Semis du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi-profonds Limons calcaires profonds et semi-profonds	170-200	180-220	200-240	220-250
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-230	220-250	250-280	280-300
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, argiles	220-280	semier une autre culture	280-330	semier une autre culture
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	220-250	250-300	250-300	300-350
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	250-300	280-300	300-350	320-350

(Extrait du Guide Culture Info.plaine, Interventions d'automne page 71)

## QUALITE DE PULVERISATION

La Chambre d'agriculture vous propose un rendez-vous technique sur la qualité de pulvérisation avec intervention de la société Pulvexper.

**Mardi 26 septembre 2017 à 14 heures**

Salle polyvalente

2 rue de Champeaux – 77111 SOIGNOLLES-EN-BRIE

**Intervention de la société Pulvexper**

#### AU PROGRAMME :

- Buses, répartition, taille des gouttelettes et couverture, dérive, évaporation
- Adaptation de la taille des gouttes et du volume par hectare au type de produit
- Conditions d'application
- **Présentation en dynamique sur un banc de pulvérisation avec différentes buses et simulation de dérive :**
  - incidence du matériau des buses sur la qualité de pulvérisation
  - comparaison des buses pour limiter la dérive

#### POUR VOUS INSCRIRE :

Le nombre de participants étant limité, nous vous prions de nous **informer de votre présence** :

- par mail : corinne.burdillat@seine-et-marne.chambagri.fr
- ou par téléphone : 01 64 79 30 75.



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.  
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

